

# LIGUE DE TENNIS DE GUYANE

## « Le Championnat par Equipes Vétérans 2009 en 13 points »

1. Chaque joueur doit présenter sa licence FFT 2009 et un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition de moins d'un an pour pouvoir participer à la compétition.
2. Les catégories retenues pour la saison 2008-2009 chez les femmes et chez les hommes sont les suivantes :
  - Chez les femmes catégorie des : 35 ans et plus.
  - Chez les hommes catégorie des : 35 ans à 44 ans.
  - Chez les hommes catégorie des : 45 ans et plus.
3. Aucune limitation sur le nombre de mutés.
4. Le club organisateur doit :
  - a. Fournir un Juge Arbitre.
  - b. Fournir la feuille de match et déposer la feuille de match dûment renseignée au secrétariat de la ligue **dans les 48 h suivant la rencontre.**
  - c. Fournir les balles (minimum 3 balles neuves, identiques et homologuées FFT par partie).
5. Le club visiteur doit :
  - a. Contacter le capitaine ou le responsable sportif de l'équipe adverse pour se mettre d'accord sur le rendez-vous au plus tard le mercredi précédent la rencontre.
6. La rencontre se compose de « deux simples et un double » :
  - a. Les joueurs de double sont différents des joueurs de simple, donc quatre joueurs doivent participer à la rencontre.
  - b. Le rang des joueurs de simple est déterminé par le classement :  
Le classement du n°1 est obligatoirement supérieur ou égal au classement du n°2.
  - c. Aucune hiérarchie de classement n'est imposée entre les joueurs de simple et les joueurs de double.
7. Chaque partie (simple ou double) se dispute au meilleur des 3 sets. Avec « jeu décisif » à chaque set en cas d'égalité à six jeux.

8. A l'issue de la rencontre : Chaque partie gagnée rapporte 1 point. Pour le décompte final le barème ci après sera appliqué :
  - a. 2 points pour l'équipe gagnante.
  - b. 1 point pour l'équipe perdante.
  - c. 0 point pour une équipe forfait ou disqualifiée.
9. Une équipe est forfait général si elle déclare deux fois forfait.
10. Le moment des rencontres :
  - a. Samedi après midi ou dimanche selon accord des capitaines.
  - b. Dimanche matin 8 h en cas de désaccord.
  - c. Toutes les parties de la rencontre doivent être jouées dans la même journée.
11. Dans la catégorie Messieurs 45 ans et plus, 10 minutes de pause seront appliquées entre le deuxième et le troisième set.
12. Les clubs doivent avoir réglé les droits d'engagement avant le début de la compétition pour que leurs équipes puissent participer.
13. Le palmarès officiel du championnat par équipe + de 35 ans sera communiqué aux équipes participantes, après validation des résultats par la commission des 35 ans et plus.

Il s'agit d'une compétition officielle. Tous les matches joués sont donc homologués.

Enfin, pour tous les cas non prévus par le présent règlement, il sera fait application des textes du guide officiel des statuts et règlements sportifs 2009 et du guide officiel de l'arbitrage de la FFT.

La commission régionale des 35 ans et plus, statuera en premier ressort sur toutes réclamations.

L'inscription au Championnat par Equipes de Guyane Vétérans 2008-2009 vaut adhésion au présent règlement.

La Commission des 35 ans et plus